



OFFRE D'EMPLOI

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
CORRESPONDANT(E) HANDICAP
ACADÉMIQUE, RESPONSABLE DE LA
MISSION ACADÉMIQUE D'INTÉGRATION DES
PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP ?**

L'ACADÉMIE
recrute

L'académie de Versailles recrute un ou une **correspondant(e) handicap académique, responsable de la mission académique d'intégration des personnels en situation de handicap.**
Poste basé au rectorat de Versailles.

POUR POSTULER !

Michaël CHAUSSARD
DRH
et Benoît PIQUOT
Responsable du SAPAP

ce.sg@ac-versailles.fr
ce.sapap@ac-versailles.fr

Merci de mettre en copie :
Estelle VILAIN
Cheffe de la DPATS

ce.dpats@ac-versailles.fr

Le poste est ouvert aux contractuel(le)s et aux titulaires de la fonction publique (catégorie A – IFSE groupe 3).

REJOIGNEZ-NOUS !

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec **1 171 492 élèves**.

Elle accueille, forme et accompagne **102 027 agents**.

+ d'informations sur
www.ac-versailles.fr

Vos missions

Dans le cadre de la mission de correspondant handicap :

- Préparer le plan d'action académique en tenant compte du plan ministériel pluriannuel d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Animer et informer un réseau de correspondants dans les DSDEN.
- Améliorer la visibilité des dispositifs et la formalisation des procédures.
- Améliorer le recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) et organiser les commissions de recrutement en lien avec les services de gestion RH.
- Traiter les demandes d'aménagements, de compensation, de formation et de maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.
- Garantir la confidentialité de la déclaration des agentes et agents.
- Suivre la consommation des crédits de la convention du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Participer aux groupes de travail relatifs aux allègements de service, aux affectations sur poste adapté et aux reclassements.
- Informer et développer la communication sur les droits des personnes en situation de handicap et sur la politique du handicap de l'académie.
- Être l'interlocuteur du ministère et des partenaires institutionnels.

Dans le cadre des missions de responsable de la MAIPH :

- Définir les objectifs de l'entité en lien avec la/le responsable du service académique de prévention et d'accompagnement des personnels.
- Planifier, suivre et rendre compte de l'activité de l'entité.
- Coordonner la réponse aux enquêtes relatives à la politique du handicap.
- Définir ou améliorer les procédures en lien avec les partenaires .
- Organiser le travail des collaboratrices-teurs et définir les priorités.
- Recueillir les besoins de formation, réaliser les entretiens professionnels, adapter les fiches de postes en fonction des besoins du service et des compétences des collaboratrices-teurs.

Votre profil

- Connaissance des textes législatifs, réglementaires, des politiques et dispositifs relatifs au handicap et des moyens et méthodes d'accompagnement des personnels en situation de handicap et d'inaptitude.
- Conduire des entretiens, accompagner les changements dans la carrière des personnels, mettre en place des dispositifs de formation, jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision.
- Écoute, discrétion professionnelle, rigueur, loyauté.